



Hôpitaux de Lyon

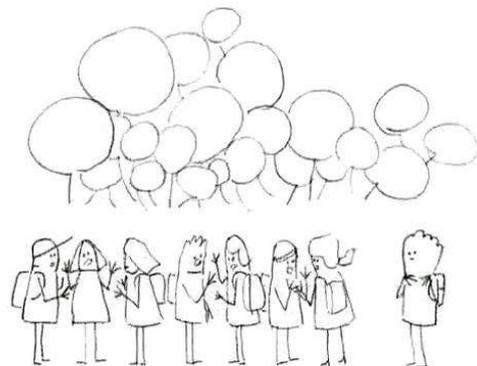
Conseils pour scolarité des enfants présentant une dysphasie

Centre de Référence Troubles des Apprentissages Service 502

la

Madame, Monsieur,

Vous accueillez au sein de votre classe un/des enfants souffrant de dysphasie. Afin de comprendre cette particularité et de favoriser leur prise en charge, nous avons essayé de vous donner quelques pistes d'aménagements pédagogiques.



1/ Qu'est-ce que la **DYSPHASIE** ?

Il s'agit d'un trouble sévère et durable de la structure du langage, issu d'un développement déficient du langage oral chez des enfants d'intelligence tout à fait normale, qui n'ont pas de trouble auditif. Ils ont des difficultés plus ou moins importantes d'élaboration et de construction de leur langage oral.

Ils sont par contre tout à fait compréhensibles dans leurs mimiques, leurs attitudes et postures (leur langage non verbal).

Ce trouble peut atteindre leurs capacités d'expression (ils sont en grande difficulté pour se faire comprendre de quelqu'un) ou également leurs capacités de compréhension du langage des autres.

Ils conservent de bonnes capacités de raisonnement abstrait.

Cliniquement : déjà en maternelle l'enfant a un langage limité, sa syntaxe est mauvaise voire absente, il a peu de vocabulaire, est très peu spontané ou alors jargonne de façon incompréhensible. Il discrimine mal les phonèmes, a du mal à exprimer ce qu'il souhaite, ne trouve pas ses mots.

2/ Aménagements pédagogiques spécifiques possibles

- Redoublement ?

Le passage au CP est préconisé, cela ne sert à rien de le maintenir en grande section.

Il faudra lui faire travailler l'écrit de façon anticipée car cela lui permet de matérialiser le langage et notamment entraîner la conscience phonologique.

Choisir en partenariat avec l'orthophoniste la méthode d'apprentissage de la lecture.

- Dispositifs administratifs :

PPRE si les parents ne font pas de dossier MDPH ; PPS si reconnaissance par la MDPH du handicap (compensation humaine par la présence d'une AVS et/ou compensation matérielle par attribution d'un ordinateur).

- Que faire à chaque rentrée ?

Réviser le projet et informer tous les partenaires de chaque changement de situation.

- S'il manque la classe pour aller en rééducation ?

Importance des partenariats : collaborer avec les professionnels travaillant avec l'enfant (l'orthophoniste par exemple, la psychomotricienne, l'ergothérapeute...) et avec ses parents.

Ne pas sanctionner lorsque l'enfant doit s'absenter sur son temps scolaire pour sa rééducation.

- Dans tous les cas :

- *Informez dans la mesure du possible l'ensemble de la classe, si l'élève et ses parents sont d'accord. Ceci permettra d'éviter les moqueries de ses camarades et de créer une ambiance bienveillante.*
- *Placer l'enfant près du professeur, loin des fenêtres et des portes.*
- *Éviter les changements de situations et le trop plein de nouveautés qui le déstabiliseraient => repères stables, environnement calme et rassurant.*
- *Utiliser les gestes facilitateurs pour l'apprentissage de la lecture (type gestes Borel-Maisonny, Les Alphas...).*
- *Le mettre en confiance et le valoriser. Porter une attention particulière à ses efforts et progrès pour maintenir son estime de lui.*
- *L'encourager à demander de l'aide s'il en ressent le besoin.*
- *Repérer ses points forts pour lui permettre de « briller ».*
- *Ne pas freiner l'expression spontanée par des remarques ou des corrections.*

- *Attirer l'attention de l'enfant lorsque l'on s'adresse à lui, se positionner en face de lui, parler lentement.*
- *Utiliser au maximum des supports visuels (images, frises, pictogrammes...), et notamment pour étayer ses repères dans le temps et dans l'espace.*
- *Indiquer aux parents les thèmes qui seront traités dans les jours suivants, pour qu'ils puissent aborder le vocabulaire en rapport.*
- *Proposer des exercices ciblés sur une compétence, varier ensuite les contextes mettant en jeu cette compétence, et complexifier progressivement les exercices.*
- *Les activités doivent être de courte durée, car cela représente un coût cognitif important et engendre une grande fatigabilité. Lui permettre de faire des pauses.*
- Si difficultés d'expression ?

Mots déformés, phrases à l'informativité réduite => reformuler le message de l'enfant dès que vous l'avez compris, passer par la correction indirecte, lui redire le mot exact pour qu'il entende le bon modèle. Ne demandez pas à l'enfant de répéter inlassablement surtout si vous l'avez déjà compris. Privilégiez le contenu du message et non sa forme.

Difficulté d'évocation => tenir compte de sa communication non verbale (gestes, désignation, mimiques...) et l'encourager.

Instabilité des acquis => expliciter d'avantage les règles de construction du langage. Sensibiliser l'enfant aux règles morphologiques de formation des mots (radical, terminaison, préfixe, suffixe).

- Si troubles de la compréhension ?

Vocabulaire faible => enrichir le message oral par des gestes, du mime, des supports visuels... utiliser un vocabulaire connu de l'enfant.

Difficulté de compréhension des phrases => répéter les consignes et les reformuler (changer de mot de vocabulaire ou/et de construction syntaxique) ; employer des phrases courtes et ne donner qu'une seule information à la fois. Pour s'assurer que l'enfant a bien compris une consigne, faire un exemple avec lui.

Si vous avez besoin d'aide ?

Coordonnées de nos enseignantes spécialisées de l'éducation nationale :

Primaire : Muriel LAURIER => muriel.laurier@chu-lyon.fr

Secondaire : Laurence BOSSY => lbossy@laclass.com

04 72 35 76 43 ou 04 72 35 76 06